
Patrimoine arboré

Le patrimoine arboré : une composante essentielle du milieu urbain.

En signant la Charte de l'Arbre, Clermont-Ferrand réalise un pas de plus vers la protection et le développement de son patrimoine arboré, indispensable pour maintenir un cadre de vie de qualité, réduire les effets d'îlots de chaleur et développer la biodiversité.

La Ville de demain

Aujourd'hui il existe 110 hectares d'espaces verts et la municipalité prévoit d'en créer 25 supplémentaires dans les années à venir. Un effort sans précédent pour notre ville déjà dotée de plus de 32 500 arbres.

Pourquoi certains arbres sont-ils retirés ?

L'éco-système urbain oblige à enlever environ 250 arbres par an. Parfois ils sont malades. Parfois ils posent des problèmes de sécurité. Parfois ils sont sur de futurs aménagements... C'est la vie d'une ville. Mais ils sont toujours remplacés et ils vont continuer à être plantés pour atteindre environ 40 000 arbres d'ici 2030. Un effort de végétalisation indispensable pour préparer l'avenir.